

# BTSA Aménagements Paysagers

Par apprentissage - Version octobre 2024

Réforme en 2024



## Durée : 2 ans

- 64 semaines en entreprise du paysage
- 40 semaines à l'établissement scolaire (CFA)

## Prérequis

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus à la date de signature du contrat d'apprentissage
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (bac)
- Les candidats respectant les critères précédents devront participer à une journée de positionnement avec **tests et entretiens individuels**.
- Le candidat retenu sera accepté uniquement si celui-ci a trouvé une structure d'accueil auprès d'un **maître d'apprentissage**, avant l'entrée en formation.
- La maîtrise de la langue française est nécessaire.
- Être inscrit (e) sur Parcousup.

## Diplômes / attestations et modalités d'évaluations

**Diplôme d'État** (délivré par le Ministère de l'Agriculture), niveau BAC +2 de niveau 5 obtenu à partir :

- D'un contrôle continu en cours de formation à 50 %
- D'épreuves finales : expression socio-économique et épreuves professionnelles à 50 %
- Formation certiphyto (utilisation des produits phytosanitaires)
- Formation Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux, niveau opérateur (AIPR)

## Accessibilité

- Établissement accessible aux personnes en situation de handicap

## Objectifs

Le BTSA Aménagements Paysagers a pour objectif de former de futurs professionnels à la conception, la réalisation et la gestion des aménagements paysagers. La formation permet aux apprenants l'aptitude à la conduite, la planification, la coordination et la gestion technico-économique d'un chantier d'aménagements paysagers. Le BTSA est également une ouverture sur le monde social et professionnel ainsi que la construction d'un projet personnel et professionnel.

## Aptitudes

- Développement d'aménagements paysagers
- Conduite d'opérations techniques d'aménagements paysagers
- Organisation du travail et encadrement de l'équipe
- Gestion technico-économique des activités
- Communication professionnelle

## Compétences

- Communiquer dans une langue étrangère
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- Mettre en oeuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données
- Prendre en compte les attentes des commanditaires et des usagers ainsi que les caractéristiques du site en vue des décisions d'aménagement
- Assurer la mise en oeuvre des techniques appropriées à la situation d'aménagement, en respectant la sécurité et l'environnement
- Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagements paysagers en sécurité
- Assurer la gestion économique des chantiers
- Participer au processus d'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager
- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en aménagements paysagers pour faire face à une situation professionnelle

## Contenu de la formation

- **Enseignement général** : Technique d'expression et de communication, économie générale et d'entreprise, mathématiques professionnelles, langue vivante, éducation culturelle, éducation physique.
- **Enseignement professionnel** : Technique d'implantation et de construction, gestion, connaissances et gestion des végétaux.
- Visites techniques, études de projets, conférences, cas concrets en entreprise
- **Découvertes pluridisciplinaires** : relevé par drone, initiation à l'apiculture, permaculture, ...
- **Séjour à l'étranger**

## Méthodes mobilisées

- Une formation à l'utilisation des produits phytosanitaires (certiphyto décideur)
- Des découvertes pluridisciplinaires et innovante (drone, apiculture)
- L'accès à des logiciels professionnels d'infographie
- Un ensemble d'équipements professionnels liés à la formation

## Vers quels métiers ?

- Chef d'entreprise
- Conducteur de travaux
- Chef de chantier, chef d'équipe
- Paysagiste / Ouvrier qualifié
- Collaborateur en bureau d'études
- Responsable technique en collectivités ou entreprise

## Poursuite d'études

- Certificat de spécialisation
- Autre BTS
- Licence professionnelle
- Parcours d'ingénieur / Master